

Avis de Soutenance

Monsieur Florent GOT

Droit

Soutiendra publiquement ses travaux de thèse intitulés

Essai sur la régulation du secteur financier à l'épreuve de la révolution numérique

dirigés par Monsieur Lucien RAPP

Soutenance prévue le **lundi 07 décembre 2020 à 9h00**

Lieu : 2 Rue du Doyen-Gabriel-Marty 31042 Toulouse Cedex 9
Salle Maurice Hauriou

Composition du jury proposé

M. Lucien RAPP	Université Toulouse 1 Capitole	Directeur de thèse
Mme Claudie BOITEAU	Université Paris-Dauphine	Rapporteur
Mme Pascale IDOUX	Université de Montpellier	Rapporteur
M. Grégory KALFLÈCHE	Université Toulouse 1 Capitole	Examinateur

Mots-clés : régulation, secteur financier, révolution numérique

Résumé :

En accélérant le processus de globalisation financière, la révolution numérique a profondément transformé la régulation du secteur financier, la rendant plus délicate, sinon plus difficile. Elle a notamment favorisé l'émergence de l'État-régulateur avant d'en faire apparaître les limites. Les techniques de régulation sont en effet apparues inadaptées à la prolifération des flux financiers internationaux et leur portée très réduite face à l'apparition de conglomérats financiers transnationaux. De nouvelles formes de régulation sont alors apparues. Outre l'interrégulation qui permet une meilleure coordination des régulateurs compte tenu de l'interpénétration des secteurs financiers, l'on assiste surtout au développement de la régulation participative dans le secteur financier, qui procède d'une démarche de corégulation. Vecteur d'internationalisation et de concentration, l'économie numérique élargit considérablement le champ de manœuvre des entreprises du secteur financier, en même temps qu'elle renforce leur pouvoir économique. En raison de leur position éminente dans le fonctionnement de l'économie, accentuée par la crise des années 2007-2009 et la doctrine dite du « too big to fail », ces entreprises jouent alors un rôle grandissant dans le processus de régulation. Elles sont en effet associées à l'élaboration des normes, voire fonctionnellement impliquées dans la réalisation d'objectifs matériels. Les entreprises sont incitées à adopter une « démarche de régulation par la conformité » qui les conduit à internaliser les objectifs qui leur sont assignés, en adoptant des programmes de conformité utilisant des outils spécifiques. Ces dernières années, les entreprises du secteur financier présentent un autre atout pour la régulation : les données qu'elles collectent. Dans une économie marquée par le volume croissant des données. La masse des données collectées par les entreprises du secteur financier devient à ce point importante qu'elle offre des perspectives intéressantes de régulation pour le secteur financier.